

Compte rendu du Conseil d'école du 1^{er} trimestre de la Roue A

Mardi 16 octobre 2018

Présents :

L'équipe enseignante : M. Planche, Mme Fontaine, Mme Pilard, Mme Youinou, Mme Quirin, M. Mounissamy, Mme Henriques, Mme Prud'homme, Mme Modot

Représentants de la mairie : M. Lafon (maire-adjoint à l'éducation), M. Kadi (responsable de secteur périscolaire).

Les parents d'élèves : M. Gasselín, Mme Bordes (FARENTS), Mme Morabito, Mme Huang (FM-FAR), Mme Tanguy, M. Ismail, M. Pam (FCPE)

A. Questions à débattre avec la municipalité

1. Travaux réalisés et prévisionnels

La mairie a changé de politique pour ce qui est des travaux dans les écoles : ce sont désormais des gros travaux qui sont réalisés, école par école.

L'école de La Roue A expérimente cette nouvelle manière de faire ; les salles de classes ont été repeintes, des faux-plafonds ont été posés, les portes « coupe-feu » ont été changées, les couloirs et les cages d'escaliers ont été repeints, les fenêtres de la façade nord ont été changées et les toilettes sous le préau ont été refaites. La mairie attend un retour d'expérience de notre part avant de réaliser des travaux dans d'autres écoles.

Afin de s'adapter aux températures de plus en plus souvent élevées en fin d'année scolaire, des stores vont être installés sur les fenêtres de la façade sud. Les portes du préau vont également être changées.

Quelques couacs sont malgré tout venus perturber la rentrée : les rideaux ont été remis 3 semaines après la reprise, les dévidoirs à papier dans les toilettes viennent juste d'être posés et les lavabos sont trop hauts pour les élèves de petite taille.

Un aménagement est à prévoir rue des Bénards afin de sécuriser le trajet jusqu'à l'école pendant les travaux, ainsi que le raccordement des radiateurs avant la remise en route du chauffage.

2. Equipements numériques

Des TNI vont être installés dans les classes de CM2 pendant les vacances de la Toussaint. Ils seront implantés, par souci de cohérence, dans les 2 classes au fond du couloir du 2^{ème} étage, occupées actuellement par les CM2 et les CE2. Si les enseignants du CM1/CM2 souhaitent utiliser le TNI, les classes de CE2 et de CM1/CM2 seront inversées. Ces TNI seront accompagnés par des tableaux Velleda mobiles. Une formation sera proposée aux enseignants pour favoriser l'utilisation de ce nouvel outil. En 2019/2020, ce sont les classes de CM1 qui seront équipées.

Toutes les écoles de la ville sont désormais reliées à la fibre, ce qui va fortement accélérer le débit. Les classes vont être reliées à internet via les prises de courant, grâce au courant porteur et à la pose de boîtiers. Cela permet d'éviter un câblage coûteux.

3. Pause méridienne

La 1^{ère} commission des menus s'est tenue dans le réfectoire de la Roue, avec des élèves des 2 écoles élémentaires. Cette initiative fut très enrichissante et c'est une expérience à renouveler. La mairie donne son accord de principe pour que les associations et fédérations de parents d'élèves puissent effectuer une visite entre 12h et 14h.

La préconisation de la mairie pour le taux d'encadrement sur la pause méridienne est de 1 animateur pour 30 élèves. L'école accueille entre 160 et 170 élèves sur le temps du midi, les 6 postes d'animateurs permettent donc d'être dans la norme. De plus les intervenants (musique, sport) ne sont pas comptabilisés dans les effectifs. Des ateliers « grands jeux » sont proposés dans la cour, des jeux de société viennent d'être commandés pour l'intérieur (salle polyvalente) lorsqu'il fera moins beau.

Pour les élèves qui ont un PAI et qui amènent un panier repas, la mairie facture la restauration scolaire à 50%, ce qui correspond au coût de l'encadrement.

Lorsqu'un enfant se blesse, il est soigné par un animateur et est noté dans le cahier de soins. Si la blessure est sérieuse, les parents sont informés par téléphone.

Le recrutement des animateurs est également une préoccupation, notamment suite à un incident qui se serait produit dans une autre école. La mairie souhaite que les animateurs puissent travailler dans un climat de confiance, sous peine de ne plus trouver personne pour occuper les postes.

Enfin, la mairie s'engage à donner les quotients familiaux des familles par école, de manière anonyme, afin de pouvoir se rendre compte des différences socio-culturelles entre les écoles de la ville.

4. Centre de loisirs

Le centre de loisirs de l'école, installé lors de la mise en place de la semaine à 4 jours et demi, a fermé cet été. Les élèves sont désormais accueillis à Pierre Bonnard et à l'école du Parc. Cette fermeture fait suite à des remarques de la DDCS ; elle n'avait pas été annoncée lors du dernier comité de pilotage du PEDT. Elle permet aux élèves du groupe scolaire de La Roue de retrouver leurs camarades des autres écoles. Par contre l'éloignement semble être un obstacle pour certaines familles, qui ont renoncé à mettre leur enfant au centre de loisirs.

5. Garderie 16h30-17h

Les parents qui ont enfant scolarisé à l'école maternelle Scarron ne peuvent pas être présents à 16h30 à la sortie de l'école ; la gratuité du temps du goûter entre 16h30 et 17h sera étudiée.

B. Le fonctionnement de l'école

1. Structure et effectifs 2018/2019

A ce jour l'école accueille 204 élèves répartis de la manière suivante :

1 CP à 24 élèves, 1 CP/CE1 à 24, 1 CE1 à 27, 1 CE1/CE2 à 26, 1 CE2 à 27, 1 CM1 à 27, 1 CM1/CM2 à 23 et 1 CM2 à 26, ce qui donne une moyenne de 25,5 élèves par classe.

En 6 semaines nous avons déjà enregistré 3 départs et 5 arrivées, ce qui fait varier sensiblement les effectifs dans chaque classe.

2. Règlement intérieur

Suite à la promulgation de la loi sur l'interdiction de l'utilisation des téléphones portables à l'école, le conseil d'école doit voter une modification du règlement intérieur, qui prévoit les conditions de confiscation du téléphone ainsi que sa restitution. Voici l'ajout qui sera fait au règlement intérieur 2018/2019 :

L'utilisation du téléphone portable est interdite, pour les élèves, à l'intérieur de l'école. En cas d'infraction, le téléphone sera confisqué, les parents seront avertis et devront venir chercher le téléphone à l'école.

3. Projet d'école, projets collectifs, projets de classe

L'arrivée de nouveaux équipements numériques dans l'école devrait favoriser la mise en ligne d'articles sur le blog de l'école, pour le moment très peu alimenté.

L'école est de nouveau inscrite dans de nombreux projets de manière collective :

- *Ecole & Cinéma* : Les classes iront voir 3 films (programmation différente selon les cycles). En raison des travaux au cinéma Le Scarron, la projection des films aura lieu au cinéma de Chatillon. Les classes se déplaceront en bus. La participation par élève est de 2€ par film.

- *PassThéâtre* : Chaque classe ira voir 2 spectacles. Des choix ont été émis, nous n'avons pas encore eu le retour du théâtre. La participation par élève est de 3,10€ par spectacle.

- *Rallye Math* : c'est la 5^{ème} année que l'école y participe. Cette épreuve permet aux élèves de travailler la résolution de problèmes mais de manière collective. Les sujets des épreuves pourraient être mis en ligne sur le blog, ce qui permettrait aux parents de voir

les sujets proposés et, le cas échéant, de les résoudre avec leurs enfants.

- *Arts visuels* : une programmation a été construite pour que toutes les classes travaillent sur le même artiste en même temps, sur chaque période. Les travaux sont ensuite affichés dans les couloirs pour une mutualisation. Les 5 artistes étudiés cette année sont Kandinsky, Warhol, Miro, Basquiat et Nicky de Saint Phalle. Les travaux exposés pourront faire l'objet d'articles à diffuser sur le blog de l'école.

- *Prix des Incorruptibles* : Chaque niveau de classe a un certain nombre d'ouvrages à lire ; à la fin les élèves votent pour élire leur livre préféré. Tous les votes des classes participant au projet sont regroupés, afin de désigner le livre préféré de l'ensemble des élèves.

- *Marché de Noël* : Cette année, l'équipe enseignante a décidé de changer la formule des années précédentes ; ce sera un marché culinaire ! Il se déroulera le samedi 15 décembre, jour de la remise des livrets du 1^{er} trimestre. Les ateliers préparatoires auront lieu juste avant, les jeudi 13 et vendredi 14 décembre. Nous aurons besoin de parents volontaires pour aider les élèves à cuisiner.

Certaines classes se sont engagées dans des projets particuliers :

- *Projets musicaux* :

- Les classes de CE1, CE1/CE2 et CE2 bénéficieront d'une présentation d'instruments, de 2 fois 45 minutes, par des professeurs du Conservatoire.

- La classe de CE2 aura une présentation de la classe CHAM du collège des Ormeaux (sous forme de concert) afin de susciter des vocations chez les élèves.

- La classe de CM2 participera au projet « La musique au siècle de Louis XIV » en partenariat avec le Conservatoire.

- *Projet théâtre* : la classe de CM2 participera à un projet interdegré (avec des classes du collège des Ormeaux) avec la compagnie « Le cri de l'armoire », actuellement en résidence au théâtre des Sources.

- *Projet citoyen* : La classe de CM2 participe au projet « 100 ambassadeurs pour la paix ». Les élèves seront interviewés, sur le thème du racisme, par des lycéens venus d'Allemagne. Ces interviews seront diffusées dans un film. Certains élèves participeront aux commémorations du 11 novembre.

- *Classe transplantée* : le classe de CM2 partira 5 jours en classe transplantée avec 2 classes de La Roue B, afin d'étudier le milieu montagnard.

5. Coopérative scolaire

Nous avons commencé l'année avec 3220,40€ sur le compte, mais nous n'avions pas encore payé la facture des photos qui s'élève à environ 2100€. Nos réserves sont donc relativement faibles pour ce début d'année scolaire.

Chaque coopérative de classe aura malgré tout 150€ pour son fonctionnement propre, sachant que les frais relatifs aux sorties sont payés par la coopérative centrale.

- Date des prochains conseils d'école : jeudi 21 février 2019, lundi 3 juin 2019